

MANIFESTE DU MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

1^{ÈRE} ÉDITION

Favorisons l'engagement citoyen des salariés!

Avec ce manifeste, nous lançons une alliance d'entreprises pour le développement du Mécénat de compétences. Rejoignez-nous!



NOTRE CONVICTON

Le rôle sociétal de l'entreprise est conciliable avec la performance économique. Il en est même un levier. C'est notamment le cas avec le Mécénat de compétences qui offre la possibilité aux salariés de s'engager sur leur temps de travail, dans une action d'intérêt général.

Face aux défis multiples auxquels sont confrontées nos sociétés contemporaines, les entreprises doivent prendre leur part. Riches de l'expertise et de l'énergie collective de leurs collaborateurs, elles peuvent agir auprès du tissu associatif, en complément des pouvoirs publics.

Le Mécénat de compétences permet de partager des savoir-faire et de créer du lien au cœur des territoires. Solution concrète mise à la disposition des associations, il répond à leurs attentes et soutient leurs innovations.

À l'heure où les salariés expriment un besoin d'engagement et de sens dans leur vie professionnelle, le Mécénat de compétences leur donne les moyens de s'engager.

Il renforce le sentiment d'appartenance, favorise l'ouverture sur l'extérieur et l'acquisition de nouvelles compétences. En conjuguant l'action de mondes différents, il crée de la valeur pour l'entreprise, ses salariés et pour la société toute entière.



NOS ENGAGEMENTS D'ICI 2021

- **Développer le programme Mécénat de compétences** existant dans l'entreprise ou le mettre en place
- **Offrir une variété de missions** à tous les salariés
- **Valoriser l'acte d'engagement** des collaborateurs
- **Evaluer les résultats** des programmes
- **Partager les expériences et les pratiques** en France et à l'international
- **Soutenir des travaux de recherche** sur l'impact pour l'entreprise et la société
- **Encourager les entreprises** de toutes tailles à déployer un dispositif



Olivier Girard
Président d'Accenture



GROUPE ADP

Augustin de Romanet
Président-directeur général du groupe ADP



Pascal Gustin
Président-directeur général d'Algoé



Marion Darrieutort
CEO d'Elan Edelman



Christel Bories
Président-directeur général d'Eramet



Gilles Bonnenfant
Président d'Eurogroup Consulting



Nicolas Sekkaki
Président IBM France



LE GROUPE LA POSTE

Philippe Wahl
Président-directeur général
du Groupe La Poste



Alain Roumilhac
Président de ManpowerGroup France



Isabelle Bastide
Présidente de PageGroup France



Sibylle Veil
Présidente-directrice générale de Radio France



Jean-Pascal Tricoire
Président-directeur général de Schneider Electric



Thierry Petit
Fondateur de Showroomprivé



Guillaume Pepy
Président du Directoire de SNCF



Patrick Jeantet
Président délégué du Directoire de SNCF
et Président de la Fondation SNCF



Patrick Pouyanné
Président-directeur général de Total



Xavier Huillard
Président-directeur général de Vinci

Pour rejoindre l'Alliance d'entreprises pour le mécénat de compétences,
contactez Marianne Eshet, déléguée générale de la Fondation SNCF :
marianne.eshet@sncf.fr ou Andrée Maitre, responsable de l'engagement
des salariés : andree.maitre@sncf.fr